



IHEI
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES



DAAD
Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires

**L'accès au juge national et international
contre les actes du pouvoir exécutif –
théorie et pratique sur des questions d'actualité**

***Zugang zu nationalen und internationalen Gerichten
gegen das Handeln der Exekutive –
aktuelle Fälle im Dialog zwischen Wissenschaft und Praxis***

Conseil scientifique :

Professeurs David Capitant, Carlo Santulli et Karl-Peter Sommermann

Comité d'organisation :

Layla Kristina Jaber, Stefanie Lüer et Anne-Marie Thévenot-Werner

Vendredi 7 et samedi 8 septembre 2018

Salle des Conseils

Centre Panthéon – 12, place du Panthéon – 75005 Paris

Université Paris 2 Panthéon-Assas

L'objectif du colloque est, dans un cadre franco-allemand, regroupant autant des praticiens que des chercheurs, jeunes et confirmés, de traiter des questions d'actualité sur l'accès au juge national et international en matière de droit administratif. Il s'agit d'étudier comment le droit interne et le droit international s'influencent mutuellement dans ce domaine. Ces influences réciproques contribuent-elles à un rapprochement entre les droits allemand, français, européen et international ? Quelles sont les spécificités persistantes et sont-elles justifiées ?

Vendredi, le 7 septembre 2018

Matinée

- 8h45 Accueil des participants
- 9h00 **I. Allocution d'ouverture**
Présidence : *Professeur Carlo Santulli (Université Paris 2, Panthéon-Assas)*
- A. Rapport introductif**
Layla Kristina Jaber (juriste chez Westdeutscher Rundfunk), Stefanie Lüer (conseillère juridique de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse) et Dr. Anne-Marie Thévenot-Werner (maître de conférences, Université Paris 2, Panthéon-Assas)
- B. L'accès au juge selon la jurisprudence internationale – la jurisprudence de la Cour EDH sur les garanties résultant des articles 6 et 13 CEDH à respecter y compris lors de procédures administratives**
Professeur Angelika Nußberger (Université de Cologne, juge et Vice-Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme)
Débat
- 10h30 Pause-café dans la salle de lecture de l'IHEI
- 11h00 **II. Dynamiques « descendantes » ? La réception d'obligations internationales et européennes en droit administratif français et allemand**
- A. L'accès au juge des associations de protection de l'environnement**
Présidence : *Professeur Karl-Peter Sommermann (Université des sciences administratives de Spire)*
1. Perspective européenne et internationale
Dr. Aurélien Raccah (maître de conférences, Université catholique de Lille, avocat)
 2. Perspective allemande
Professeur Ute Mager (Université de Heidelberg)
 3. Perspective française
Dr. Ariane Meynaud-Zeroual (maître de conférences, Université Paris 2, Panthéon-Assas)
- Débat
- 12h30 Pause-déjeuner

Après-midi

14h30 B. L'accès au juge en matière de droit d'asile

Présidence : *Professeur Aurore Gaillet (Université de Toulouse 1 Capitole)*

1. Perspective européenne

Dr. Antonio Caiola (Chef de l'unité « Justice et libertés publiques » du Service juridique du Parlement européen)

2. L'accès au juge en matière d'asile. Une perspective française

Professeur Francesco Martucci (Université Paris 2, Panthéon-Assas)

3. L'accès au juge en matière de droit d'asile en Allemagne : un droit effectif ou une illusion rassurante ?

Adèle Goetsch (assistante de recherche à la faculté de droit de l'Université Friedrich-Alexander, Erlangen-Nuremberg)

Débat

16h00 Pause-café dans la salle de lecture de l'IHEI

16h30 C. L'accès au juge en matière de droit des marchés publics

Présidence : *Professeur Anne Jacquemet-Gauché (Université Clermont Auvergne)*

1. Perspective française

Professeur David Capitant (Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne)

2. Perspective allemande : l'État acheteur, un acteur sur le marché comme un autre ? L'ouverture du prétoire aux concurrents évincés des marchés publics en Allemagne et ses retentissements

Dr. Hanna Schröder (Référéndaire auprès de l'Avocate générale Prof. Dr. Juliane Kokott à la Cour de justice de l'Union européenne)

Débat

Samedi, le 8 septembre 2018

Matinée

9h45 Accueil des participants

10h00 **III. Dynamiques « ascendantes » et horizontales : un droit d'accès au juge en droit des organisations internationales ?**

A. L'accès au juge des acteurs participant au fonctionnement d'une organisation internationale

Présidence : *Professeur Pierre Bodeau-Livinec (Université Paris 10, Paris-Nanterre)*

1. L'accès au juge en droit de la fonction publique internationale

Chris de Cooker (Président du Tribunal administratif de l'OTAN, juge au Tribunal administratif de la Banque asiatique de développement, Président de la Commission d'appel du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, médiateur et arbitre)

2. L'accès au juge en droit des marchés publics internationaux

Dr. Gisela Süß (Directrice du département du droit institutionnel de l'Agence spatiale européenne)

Débat

11h00 Pause-café dans la salle de lecture de l'IHEI

11h30 **B. L'accès au juge des administrés externes à une organisation internationale**

Présidence : *Professeur Evelyne Lagrange (Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne)*

1. Loin de l'Union, loin des juges ? – Sur les voies de recours juridictionnelles dans le cadre d'activités de sécurité et de défense extraterritoriales de l'UE

Dr. Carolyn Moser (Institut Max-Planck de droit public comparé et de droit international, Heidelberg)

2. La justiciabilité des décisions administratives des organisations internationales à compétence spécialisée

Professeur Emanuel Castellarin (Université de Strasbourg)

Débat

12h30 **IV. Conclusion et perspectives**

Professeur émérite Pierre-Marie Dupuy (Université Paris 2, Panthéon-Assas et arbitre)

13h00 Bretzel-cocktail dans la salle de lecture de l'IHEI